

Compte-rendu de la CPH du 18 décembre 2020

Présences		P	E
Dr. Jean-Claude Schmit	Président de la CPH – Ministère de la santé (MS)	X	
(s) Mme Anne Calteux	Ministère de la Santé (MS)		X
M. Thomas Dominique	Ministère de la Sécurité sociale (MSS)	X	
Dr Gérard Holbach	Ministère de la Sécurité sociale (MSS)	X	
M. Serge Hoffmann	Ministère des Finances (MF)	X	
(s) M. Frank Bisenius	Caisse nationale de la santé (CNS)	X	
M. Carlos Pereira	Caisse nationale de la santé (CNS)	X	
(s) Mme M. Marques	Caisse nationale de la santé (CNS)	X	
Prof. Dr. H-J Schubert	Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL)	X	
Dr Claude Schummer	Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL)	X	
(s) M. Jean-Paul Freichel	Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL)	X	
(s) M. Daniel Cardao	Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois (FHL)	X	
Dr Annik Conzemius	Association des Médecins et Médecins-dentistes (AMMD)	X	
M. Romain Poos	Conseil supérieur de certaines professions de la santé (CSPS)	X	
M. Laurent Zanotelli	Commissaire aux hôpitaux		X
M. Georg Adelman	Secrétaire de la CPH – Ministère de la santé (MS)	X	

(s) suppléant

Présent / Excusé

Conformément à l'art. 4 du règlement grand-ducal du 2 février 1994, le nombre minimum de 7 membres de la CPH présents est atteint pour pouvoir délibérer valablement.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 27.11
2. Projet d'avis
 - 2.1 Approbation du projet d'avis sur la Présentation du Vademecum et des Guidelines (inclus un aperçu du premier module : « soins intensifs et intermédiaires ») dans le cadre de la nouvelle procédure des projets de construction/modernisation/extension des établissements hospitaliers
3. Présentation du module « Urgences » des guidelines.
4. Divers

1. Approbation du compte rendu de la séance du 27.11.2020

Un membre de la CPH indique que l'indication « représentant de l'Inspection générale des finances » est à remplacer par « représentant du Ministère des Finances »

Le rapport sous rubrique est approuvé.

2. Projet d'avis

2.1 Approbation du projet d'avis sur la Présentation du Vademecum et des Guidelines (inclus un aperçu du premier module : « soins intensifs et intermédiaires ») dans le cadre de la nouvelle procédure des projets de construction/modernisation/extension des établissements hospitaliers

Un certain nombre de questions et remarques sont exprimées par les différents représentants de la FHL au sujet du Vademecum. Il est convenu que les différents établissements hospitaliers vont adresser au Ministère de la Santé l'ensemble de leurs questions, que des réunions particulières seront organisées avec chaque établissement hospitalier qui le souhaite pour clarifier le cas échéant certaines questions, et que par la suite toutes les questions seront regroupées et un document explicatif fournissant les réponses à ces questions sera transmis aux établissements hospitaliers.

Les membres de la CPH s'accordent de reporter l'approbation du présent projet d'avis lors de la prochaine séance de la CPH. Le président de la CPH indique que la CPH ne pourra pas donner un avis sur tous les détails repris dans les lignes directrices, mais donnera un avis général sur celles-ci.

3. Présentation du module « Urgences » des guidelines.

Un représentant de la Direction de la Santé présente le second module, à savoir les urgences (D : ZNA) à la CPH. L'introduction se fait par un rappel général de la méthodologie appliquée pour élaborer les lignes directrices ainsi que les différentes informations reprises dans chaque module prévu. Un rappel de la base de données, grâce à laquelle toutes les informations sont regroupées et permettant une mise à jour continue, est également présenté. La mise en page est également représentée indiquant les différents types d'informations reprises dans les modules, à savoir les informations générales sur fond blanc et les recommandations sur fond vert au centre, les prescriptions à respecter sur fond rouge en colonne de droite, et toutes les informations relatives aux sources, aux phases de planifications concernées ainsi qu'aux indications des coûts en colonne de gauche. La méthode d'estimations des coûts de construction à l'aide des KFA (Kostenflächenarten) est également rappelée aux membres de la CPH. S'en suit la présentation plus détaillée du dernier module élaboré, à savoir celui des urgences, dont la version digitale sera transmise à tous les membres de la CPH pour une analyse plus approfondie.

Quant à la forme de mise à disposition de ces lignes directrices le représentant de la Direction de la Santé indique que dans un premier temps ces lignes directrices seront transmises sous forme de document digital (PDF) divisé en chapitres suivant les différentes thématiques traitées. Par la suite il est

envisagé de mettre en place une plateforme de consultation en ligne permettant des recherches plus ciblées.

Au sujet de la répartition des coûts en parties ABCD, le représentant de la Direction de la Santé indique que dans un premier temps seuls les coûts la partie A, donc celle subventionnable et opposable, sont traités par les lignes directrices.

Pour conclure, le planning des différents modules prévus est présenté aux membres de la CPH et le prochain module qui sera présenté est celui des salles d'opérations.

Le président de la CPH remercie pour la bonne présentation et invite les représentant de la FHL de prendre contact avec le Ministère de la Santé pour l'échange au sujet des questions sur le Vademecum et les lignes directrices.

4. Divers

La prochaine séance est prévue pour le 22 janvier 2021.

Le CHEM prévoit d'introduire une demande pour le projet des soins palliatif pour la prochaine séance.

Dr. Jean-Claude Schmit
Président de la CPH

